Formations Courtes Qualifiantes (FCQ) : Mode d'emploi

Les FCQ sont des **formations d'un volume de 10 à 40 heures réparties sur 2 à 8 jours** ;
Elles visent à répondre aux besoins de formation des personnels des milieux socio-professionnels.

- Public : Collectivités, collectivités territoriales, partenaires sociaux, etc.
- Privé : Entreprises, associations.

Elles permettent de mobiliser les compétences des composantes et des laboratoires de recherche ;
Elles sont ponctuelles et renouvelées selon les besoins du marché ;
Ce sont des activités commerciales, contractualisées entre un organisme et l'Université ;

Les bénéfices sont intégralement reversés aux organismes de formation : composantes ou laboratoires. Les dépenses sont ventilées en frais de gestion et rémunération des formateurs (hors HC).

Les enseignements (Cours Magistraux, Travaux Pratiques ou Travaux Dirigés) sont rémunérés au tarif horaire des Cours Magistraux (55.12 € net). Les enseignants sont payés en prime et non en heures complémentaires. Ils sont donc payés, la première année de formation, avec un coefficient de 1.5 (1h payée 1.5, soit 82.68 € net).
Le responsable de formation qui monte la formation est intéressé, la première année de formation, de 20 à 30% des bénéfices selon la nature de la FCQ, payé en prime cumulable avec les primes classiques de l'enseignement supérieur.

Le service de Formations Courtes Qualifiantes du SUFA :

- **Evalue les demandes du milieu socio-professionnel ;**
- **Evalue les ressources de l'Université ;**
- **Met en phase les demandes et les ressources ;**
- **Gère la formation techniquement et administrativement ;**
- **Budgétise la formation**
- **Définit une charte des bonnes pratiques et veille à son respect.**
- **Assure la communication**

Pour nous contacter :

Secrétariat aux formations courtes qualifiantes :
Raadaou Ahamada : raadaou.ahamada@univmed.fr
04. 91. 39. 66. 06

Chef de projet aux formations courtes qualifiantes :
Marella Lewandowski : m.lewandowski@univmed.fr

www.univmed.fr/sufa/